



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

Le Conseil scientifique de la LPO Auvergne



DIFFUSION : CS , CA LPO

Sujet : **Compte-rendu du CS N°2 de Mars 2014**

Auteur : J.P. Dulphy
compléments FG

Présents : P. Nicolas, G. Saulas, A. Citron, R. Riols, A. Clamens, S. Heinerich, D. Pagés, S. Boursange, Th. Brugerolle, N. Lolive, JJ Lallemand, P. Tourret, F. Guélin, JP Dulphy, A. Trompat, Chantal Guélin et Guillaume Eloy.

Excusés : JM Frenoux, JP Meuret (démissionnaire), P. Duboc.

1) La validation scientifique des données de FA:

Amphibiens : Voir le texte de N. Lolive pour les amphibiens.

La validation des anciennes données est parfois problématique. Il y a des erreurs sur les espèces communes : ces erreurs n'ont pas d'incidence forte. Ce n'est pas le cas pour les espèces rares. La compétence des observateurs n'est pas toujours bonne.

Se pose la question de demander des photos face à des doutes. On ne peut pas toujours conclure.

Pour les amphibiens, mais aussi les odonates il manque des vérificateurs. Il y a les vérifications au fil de l'eau, celles concernant les vieilles données, puis le problème de l'utilisation des données.

Faut-il laisser la saisie libre ?

Donc nécessité d'un outil de formation et de WE thématiques pour améliorer les compétences des observateurs. Par exemple : problématique Grenouilles vertes, Crapauds,...

Intérêt des questions automatiques avec des critères à définir (période, altitude, nombre).

Reptiles : même problème, mais pas de structure pour vérifier (délégation SHF) !

Odonates : nécessité de créer une structure régionale pour ce groupe.

Pb du passage d'une bdd vers une autre,

Conclusion : on laisse ouvert la saisie, on essaie de former des observateurs, par des WE, des journées ; on réfléchit à la validation sur photos.

Les données masquées posent des pb pour leur vérification.

On pourrait faire un CHR pour les amphibiens.

Oiseaux : voir texte de Th. Brugerolle.

En 2013 : 0,4 % des données ont posé un pb. Beaucoup de corrections grâce à des photos.

Mammifères : voir texte de D. Pagés. Il manque des vérificateurs. Pb pour les données sp, sans intérêt, sauf les accidents de la route.

Conclusion : on peut encore améliorer la vérification, le nombre de données va en augmentant, un CHR serait intéressant pour tous les taxons (réflexion pour odonates et amphibiens, N. Lolive). Eviter les données de seconde main et mettre toujours le nom de l'observateur pour vérification.

Droit de modifier les données pour les administrateurs :

Il y a des contradictions dans le code déontologique (N. Lolive). Pb du masquage automatique. Il y a différents avis sur le masquage des données. Par ailleurs peut-on modifier les codes atlas ? Cela a été fait pour les Courlis de la RNNVA. Beaucoup de pb avec les codes 2 et 3 de certaines espèces (hérons,..). Il faut bien mettre là où est l'oiseau et non l'observateur, sauf en migration !

Conclusion : revoir le code de déontologie (FG, JPD, GS, PN, PT).

Prévoir une actu pour informer sur les droits de modifier les données.

Colloque FA en 2014 :

Organisation : P. Nicolas, A. Citron, F. Guélin.

Date : 8 novembre 2014 à Issoire. Sortie le matin avec le groupe local. 4 conférences l'a-m. Appellation : journée Faune-Auvergne.

Projets :

- Formation Odonates ou Orthoptères,
- Pélodyte,
- Bilan Busards cendrés,
- Guépier, Merle de roche, Monticole bleu,
- Raton-laveur,
- Site de Volvic,

Avancement du colloque suivant à mars, en 2015, en Haute-Loire.

Liste rouge des espèces menacées :

Voit diaporama de P Turret

Première liste en 1995, révision en 2008. Objectif : nouvelle liste en 2015.

Hiérarchiser selon le risque de disparition, avoir un cadre de référence, sensibiliser, orienter, identifier les priorités de conservation.

Classification :

- RE : espèce disparue,
- Espèces menacées :
CR, en danger critique,
EN, en danger,
VU, vulnérable,
- Espèces quasi menacées :
NT,
Préoccupation mineure, LC,
DD, données insuffisantes,
NA,
NE, non évaluée.

Critères :

- A : réduction marquée ; pas de temps : une dizaine d'années.
- B : répartition géographique limitée,
- C : petite population et déclin,
- D : population très petite ou restreinte,
- E : probabilité d'extinction

Etape 1 : évaluation initiale,

Etape 2 : ajustements.

Documents : STOC (A), Oiseaux des ZH (B), Busard cendré, Faucon pèlerin, Torcol (C), Merle de roche (D)

Prise en compte des nicheurs, hivernants, migrateurs. On parle d'individus matures.

Exemples :

Milan royal : VU,

Busard cendré : VU,

Faucon pèlerin : VU,

Vanneau : VU, passe en EN,

Petit gravelot : VU,

Grand duc : VU

Chevêche : VU

PGG : EN,

Mouette rieuse : VU passe en EN

Linotte : DD passe en EN,

Bouvreuil : DD passe en EN,

Ortolan : VU, passe en EN

Comment faire : réunion en octobre, préparation d'une liste par PT. Il faudrait au moins une personne par département.

Evaluation des populations des oiseaux communs :

-A partir d'estimations par carrés : FG

Pour l'Atlas national des évaluations ont été faites par carré 10x10, à « dire d'expert ».

Pour l'Auvergne on dispose d'évaluation pour 95 carrés ; il y a 4 classes : 1-10, 10-100, 100-1000, 1000-10000. Le calcul a été fait pour 168 espèces par FG. On arrive à des estimations, par exemple :

Fauvette à tête noire : 326 à 390000 couples,

Tarier des prés : 3300 à 4400,

Pic noir : 800 à 1000, etc...

-A partir de surfaces et de densités estimées : ACL

Estimation des surfaces en bocage, en forêt, en cultures

Publication de cette méthode utilisée pour l'Auvergne dans les mois qui viennent

Publications et synthèses :

Voir document 5

Le point principal est le projet d'écrire des textes à joindre aux cartes de présence. Ces textes existent pour les nicheurs. Ils sont à remettre à jour. Par ailleurs il faut écrire des textes pour les oiseaux migrateurs et hivernants. AT a proposé un plan à suivre. Il serait intéressant de remettre à jour les textes tous les 5 ans.

AT propose de coordonner ce travail. JPD, GS et PN acceptent de l'aider. Appel sera fait aux ornithologues auvergnats, en particulier ceux qui ont rédigé les textes pour l'Atlas des oiseaux nicheurs.

JPD propose d'écrire les textes sur les espèces rares pour Faune-Auvergne. RR les mettra en ligne.

Enquêtes :

- Rapaces diurnes : les carrés à faire ont été tirés au sort ; voir PT.
- Hérons : à faire en 2014, coordinateurs : AT pour Allier,..
- rapaces nocturnes : prévu en 2015, par maille 10x10, assez technique (repassé standard)
- Allochtones nicheurs : JPD
- PGG : à venir suite au plan national.
- Courlis cendré : coordinateur Th. Brugerolle ; mettre des photos de milieux des observations dans faune-Auvergne.

Evolution du Conseil Scientifique :

Inviter les coordinateurs d'enquête (Grand Duc, faucon pèlerin, Busard cendré, Sternes, grues etc), et les vérificateurs : accord du groupe.

Deux réunions par an : mars et octobre ; **prochaine réunion le 11 octobre**. Discussion sur les données cachées, Liste rouge,...

JPD